

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°50 du 16 novembre 2012

PARTIE TEMPORAIRE
Armée de l'air

Texte n°31

CIRCULAIRE N° 160/DEF/DRH-AA/EFPN/MOSIM
relative aux épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation n° 1 - session 2013.

Du 3 octobre 2012

CIRCULAIRE N° 160/DEF/DRH-AA/EFPN/MOSIM relative aux épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation n° 1 - session 2013.

Du 3 octobre 2012

NOR D E F L 1 2 5 2 0 5 4 C

Références :

1. Instruction n° 1515/DEF/DRH-AA/EM/EOAA et DEF/DRH-AA/EM/ESOM du 16 janvier 2009 (BOC N° 10 du 27 février 2009, texte 15 ; BOEM 768.1.1, 777.1.1).
2. Instruction n° 23511/DEF/DRH-AA/EM/ESOM du 3 novembre 2011 (BOC N° 6 du 3 février 2012, texte 16 ; BOEM 777.3.3).
3. Instruction n° 3629/DEF/DRHAA/EFPN/MOSIM du 30 mai 2012 (BOC N° 34 du 10 août 2012, texte 39 ; BOEM 777.3.3, 778.1.3.4).
4. Circulaire n° 23457/DEF/DRH-AA/EM/ESOM du 14 décembre 2009 (BOC N° 11 du 19 mars 2010, texte 22 ; BOEM 777.3.1).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication : BOC N°50 du 16 novembre 2012, texte 31.

1. GÉNÉRALITÉS.

Des épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation n° 1 (ECGS 1) seront organisées en 2013. Elles seront constituées de trois unités de valeurs écrites et ne feront l'objet que d'une seule session annuelle. La réussite à l'ECGS 1 permet au personnel d'obtenir par équivalence la partie professionnelle de la sélection n° 2 (S2).

La présente circulaire définit les dispositions relatives aux candidatures, à l'organisation et au déroulement des épreuves.

2. PRÉSENTATION AUX ÉPREUVES.

2.1. Condition.

Conformément au point 4.2. de l'instruction de troisième référence relative à la progression professionnelle des sous-officiers moniteur simulateur de vol de l'armée de l'air, le moniteur opérationnel peut présenter l'ECGS 1 sous réserve de détenir le brevet élémentaire depuis trois ans au moins au 31 décembre de l'année précédant le passage de cet examen (pour la session 2013, au 31 décembre 2009).

2.2. Inscription.

L'inscription est un acte volontaire du militaire. Les bureaux formation sont responsables du recueil des candidatures et de leur conformité. Toutes les candidatures sont enregistrées dans le système d'information des ressources humaines (SIRH) de la formation administrative.

L'inscription à l'ECGS 1 ne vaut pas inscription à la S2.

Elle ne vaut pas non plus autorisation à concourir.

La liste des candidats autorisés à concourir, arrêtée par le directeur des ressources humaines de l'armée de l'air (DRHAA) ou son délégué, sera diffusée par les écoles de formation du personnel navigant (EFPN) le lundi 12 novembre 2012.

3. CALENDRIER DES ÉPREUVES ET TRAVAUX.

Le calendrier des épreuves et des travaux à réaliser est détaillé en annexe.

4. ORGANISATION DES ÉPREUVES.

Les épreuves de l'ECGS 1 se dérouleront le mercredi 27 mars 2013 sur la base aérienne 705 de Tours. Le bureau formation (BF) sera chargé de l'organisation matérielle de la salle de concours et de l'accueil des candidats.

Les membres de la commission de surveillance sont désignés conformément à l'instruction de première référence relative aux épreuves écrites des examens, sélections et concours organisés par l'armée de l'air.

Le président et les membres de la commission de surveillance prendront connaissance des consignes particulières diffusées par les EFPN.

5. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.

Une note d'organisation fixant les modalités pratiques du déroulement des épreuves de l'ECGS 1 sera diffusée par les EFPN dans le courant du mois de janvier 2013.

Conformément au point 6.2. et à l'annexe I. de l'instruction de troisième référence, ces épreuves comprennent trois unités de valeur (UV) de vingt deux questions à courtes réponses (QCR) portant sur les domaines suivants :

- UV 1 (1 h 00) :

- l'avion d'arme ou les missions : cinq QCR élaborées par le commandement d'emploi ;

- la sécurité des vols : trois QCR élaborées par le commandement d'emploi ;

- UV 2 (1 h 00) :

- la navigation (3 QCR), la météorologie (MTO) (1 QCR), la circulation aérienne (3 QCR) et l'approche par mauvaise visibilité (3 QCR) : soit dix QCR élaborées par l'école de pilotage de l'armée de l'air (EPAA) ;

- UV 3 (30 minutes) :

- l'anglais aéronautique : quatre QCR élaborées par l'EPAA.

À l'exception de l'UV 1, connaissance du simulateur et de l'avion d'arme, l'UV 2 et l'UV 3 sont communes à tous les candidats de chaque commandement gestionnaire.

Les consignes permanentes d'instructions des moniteurs simulateurs de vol (CPIMS) détaillent les programmes précis pour chaque UV.

Pour réussir cet examen, une note au minimum de 10/20 est obligatoire à chaque UV. L'échec à une matière impose de représenter l'examen complet.

Nota. Le fond documentaire nécessaire à la préparation de l'ECGS 1 est contenu dans le CD-ROM (édition 1 - septembre 2011) transmis à chaque unité par les EFPN. Il est rappelé que certains fascicules peuvent mentionner des références de documentation à connaître.

6. IMPUTATION BUDGÉTAIRE.

Pour la métropole, les frais de déplacement pour le personnel seront imputés comme suit :

- code engagement : FD3AD 03526 ;
- centre financier : 0178-0031-AA01 ;
- domaine fonctionnel : 0178-04-66 ;
- service bénéficiaire : D2035KC075 ;
- activité : 0178021603A1 ;
- libellé : DRH.AA/FORM - sélections et concours.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division aérienne,
directeur adjoint des ressources humaines de l'armée de l'air,*

Didier DOUCHET.

ANNEXE.
CALENDRIER DES TRAVAUX.

NATURE DES OPÉRATIONS.	ENTITÉS RESPONSABLES.	DATE.	DESTINATAIRES.
Recensement des candidatures.	DRH-AA/EFPN - Tours.	Jusqu'au vendredi 19 octobre 2012.	Formations administratives. Commandements gestionnaires.
Liste des candidats autorisés à concourir.	DRH-AA/EFPN - Tours.	Vendredi 26 octobre 2012.	Formation administrative des candidats. Candidats. Centre d'examen. Commandements gestionnaires.
Message de demande d'élaboration des sujets (UV 1, 2 et 3).	DRH-AA/EFPN - Tours.	Mardi 30 octobre 2012.	Commandements gestionnaires (UV 1). EPAA 00.315 - Cognac (UV 2 et UV 3).
Diffusion de la note d'organisation des épreuves.	DRH-AA/EFPN - Tours.	Semaine 3/2013.	Candidats. Centre d'examen.
Commission de sélection des sujets. Maquettage, validation du projet et duplication.	DRH-AA/EFPN - Tours.	Semaine 4/2013.	
Mise en place des sujets.	DRH-AA/EFPN - Tours.	Mardi 26 mars 2013.	Président de la commission de surveillance - centre d'examen de Tours.
Épreuves ECGS 1.	DRH-AA/EFPN - Tours. Centre d'examen Tours.	Mercredi 27 mars 2013.	Centre d'examen de Tours.
Tri et mise sous anonymat des copies.	DRH-AA/EFPN - Tours.	À l'issue des épreuves.	
Correction des épreuves (UV 1 - UV 2 - UV 3). Traitement des résultats et commission d'admission.	DRH-AA/EFPN - Tours.	Semaine 15/2013.	
	DRH-AA/EFPN - Tours.	Semaine 16/2013.	DRH-AA/ESOM/BSC - Rochefort.

Publication de la liste
<http://www.drhaa.air.defense.gouv.fr>.

Formation administrative des candidats.